Le métier de parqueteur, entre confiance et vague à "lame"

L'univers du parquet, l'évolution de ses produits et de ses métiers, Jean-Charles Girondin les connaît particulièrement bien pour les vivre quotidiennement. Lui qui a débuté dans cette branche en 1991, alors simple ouvrier, est aujourd'hui administrateur-délégué de l'entreprise "Girondin Frères SA", installée à Wavre. Depuis 1998, date de sa création, cette société offre son savoir-faire aux particuliers, aux investisseurs et aux entrepreneurs dans toutes les spécialités : la pose de parquets neufs, la rénovation ou la restauration. À la tête d'une équipe d'une petite dizaine d'employés, Jean-Charles Girondin a hissé sa structure parmi les références reconnues en Belgique.
Sans aucune arrière-pensée personnelle, il a accepté de nous rencontrer, animé par la seule ambition de dresser un état des lieux d'un secteur en pleine mutation, aux prises avec une concurrence étrangère déloyale… mais qui reste néanmoins confiant dans l'avenir !

Jean-Charles Girondin est particulièrement confiant dans l'avenir, mais il souhaite garder un savoir-faire européen.

Le contrecollé en vedette

« Il y a vingt ans, on travaillait tout en parquet massif. Ces dix dernières années, la tendance s'est inversée vers les parquets stabilisés » note Jean-Charles Girondin. Chiffres à l'appui, il relève que *« les contrecollés représentent désormais 70 % du marché, dans un secteur où la proportion de revêtements de sol du type parquet augmente chaque année. Il y a une décennie, nous étions à quelques %, maintenant à plus de 15 % du marché, au détriment des autres matériaux de sol »*.

Un secteur en croissance, une gamme de produits plus large, le tableau semble idyllique… et pourtant.

« Aujourd'hui, avec les contrecollés, qui sont souvent des produits finis d'usine, beaucoup de gens posent eux-mêmes. C'est tout un segment qui échappe aux professionnels ».

Plus grave, *« le climat économique s'est énormément détérioré. Les exigences du client sont toujours plus importantes avec un budget sans cesse rogné. Des entreprises acceptent de poser des parquets sans avoir la moindre compétence. Rien d'étonnant au fait qu'au CSTC* [N.D.L.R. : Centre Scientifique et Technique de la Construction], *la majorité des avis techniques donnés pour les revêtements de sols concernent le domaine du parquet »*.

Malheureusement, le métier de parqueteur est très méconnu, dans un secteur où les erreurs sont légion. Comme le souligne Jean-Charles Girondin, *« la valeur ajoutée d'un bon parqueteur tient dans sa connaissance du métier, la qualification de son personnel, son suivi constant des dernières évolutions techniques. Et, elles sont nombreuses ! »*.

En effet, la manière de construire a profondément changé en quelques années. *« L'étanchéité du bâtiment change la donne. Avant, on rencontrait plutôt des problèmes d'excès d'humidité, avec une dilatation des lames du parquet. À l'heure actuelle, nous sommes plutôt confrontés à des problèmes de dessiccation du bois. Le manque d'humidité provoque une rétraction, un cintrage des lames de bois, voire une détérioration plus grave de l'ouvrage… »*.

Le chauffage par le sol est également, parfois, source de problèmes. *« Les parquets contrecollés sont parfaitement adaptés à ce type de configuration, mais il y a tant de systèmes de chauffage par le sol qu'il est difficile de choisir la bonne référence. Poser le bon geste est extrêmement compliqué et seule une entreprise spécialisée dans le parquet, qui est au courant de toutes les subtilités, peut prendre la bonne décision »*. Mais l'homme reste humble, estimant que *« l'expérience, ce n'est ni plus ni moins que la somme des erreurs commises. On sait de quoi on parle, même si nous ne sommes pas à l'abri d'un faux pas ! »*.

Pour une harmonisation européenne

La parqueterie "Girondin Frères SA", comme l'essentiel de ses confrères, travaille avec des fournisseurs belges et européens. Pour Jean-Charles Girondin, c'est une fierté de pouvoir proposer des parquets européens dans les nouveaux immeubles qui fleurissent ici et là. *« Souvent, ces réalisations tendent vers des gammes fabriquées en Asie. Certains fabricants européens font des efforts considérables pour s'ajuster, à quelques cents près, sur les prix asiatiques. Et là, le client choisit toujours le produit européen »*.

Mais la grande menace, il ne la situe pas en Asie, mais bien en Europe. Pour lui, *« il serait grand temps que l'Union européenne équilibre les charges sociales et l'imposition dans l'Europe des vingt-sept. Nous sommes confrontés à une concurrence déloyale en provenance des pays de l'Est »*.

Autre chantier prioritaire à ses yeux, *« dont nos politiques devraient traiter en toute urgence,*

c'est bien celui des associés actifs, à mon sens. Dès lors que nous acceptons tacitement ce statut de faux indépendant, majoritairement sous-payé, cela favorise le déséquilibre croissant de notre économie déjà boiteuse. En effet, ces personnes ne produisent chez nous que très peu de charges sociales et d'impôts, or, notre système social qui demeure un exemple mondial, doit se nourrir de travailleurs taxés de manière équitable, proportionnelle à nos besoins futurs en termes de pension, frais médicaux et allocations en tout genres. Qu'ils soient salariés ou indépendants, comment peut-on encore prétendre à un futur commun lorsque nous encaissons de tels écarts grandissants ? Et ne parlons même pas du flux de travailleurs assujettis en leur pays d'origine qui inonde notre marché ! ».

Le GT Parqueteurs

« Malgré la crise et les concurrences déloyales, il y aura toujours des parqueteurs » clame, optimiste, Jean-Charles Girondin. *« La crise, telle que nous la traversons en ce moment, permet de revenir à un investissement plus stable : l'épargne d'aujourd'hui produit un intérêt insignifiant, la bourse ne rapporte quasi plus rien sans risque. Les gens se tournent alors vers une économie plus saine qu'est le placement immobilier. Cela contribue, sans qu'ils ne le ressentent comme tel, à produire de la richesse intérieure, cela nous fait donc tous vivre ».*

Mais il ne faut pas mésestimer une gestion rigoureuse, *« une des qualités d'un bon entrepreneur moderne, qu'il soit artisan ou chef d'entreprise, aussi talentueux soit-il dans son métier, est l'opiniâtreté avec laquelle il s'acquittera de toutes ces paperasses ô combien compliquées et rébarbatives mais tellement importantes au bon fonctionnement de son entreprise. Plus que jamais, les métiers manuels n'appellent plus uniquement au noble art du métier, mais aussi et sûrement à une partie intellectuelle grandissante ».*

Pour ce professionnel aguerri, *« il est primordial de se fédérer pour mieux appréhender les marchés de demain et progresser ensemble ».*

Grâce au GT parqueteurs, à savoir le groupe de travail parqueteurs de la Fédération Wallonne des Menuisiers Belges (FWMB), *« nous sommes une vingtaine de professionnels et nous travaillons notamment à partager et à promouvoir nos connaissances et notre savoir-faire auprès du grand public et des autres professionnels de la construction ».*

Grâce à des réunions qui se passent au siège de la FWMB, à Jambes, *« nous sommes très actifs en matière d'échanges en tâchant de se voir tous les deux mois pour se relater nos différentes expériences. Nous avons également l'humble ambition de réunir le plus de membres possible pour aider le professionnel à exercer son métier dans les meilleures conditions possibles ».*

Alors qu'en Wallonie, on estime qu'il existe une centaine de parqueteurs, dont trente affiliés à la FWMB, cette vingtaine de professionnels constitue un socle fort pour défendre cette profession. Ce GT a d'ailleurs établi un label de qualité pour la profession. *« Cet emblème doit devenir un gage de qualité pour le particulier et aux yeux des architectes »* lance Jean-Charles Girondin, qui y voit également le moyen de fédérer encore plus de parqueteurs.

Si vous êtes parqueteur et que cette initiative vous séduit, n'hésitez pas à vous joindre à ce groupe :

FWMB - GT Parqueteurs
Avenue Prince de Liège 91/6
5100 Jambes
Tél. : 081 / 20 69 22
E-mail : info@lesparqueteurs.be
Site : www.lesparqueteurs.be
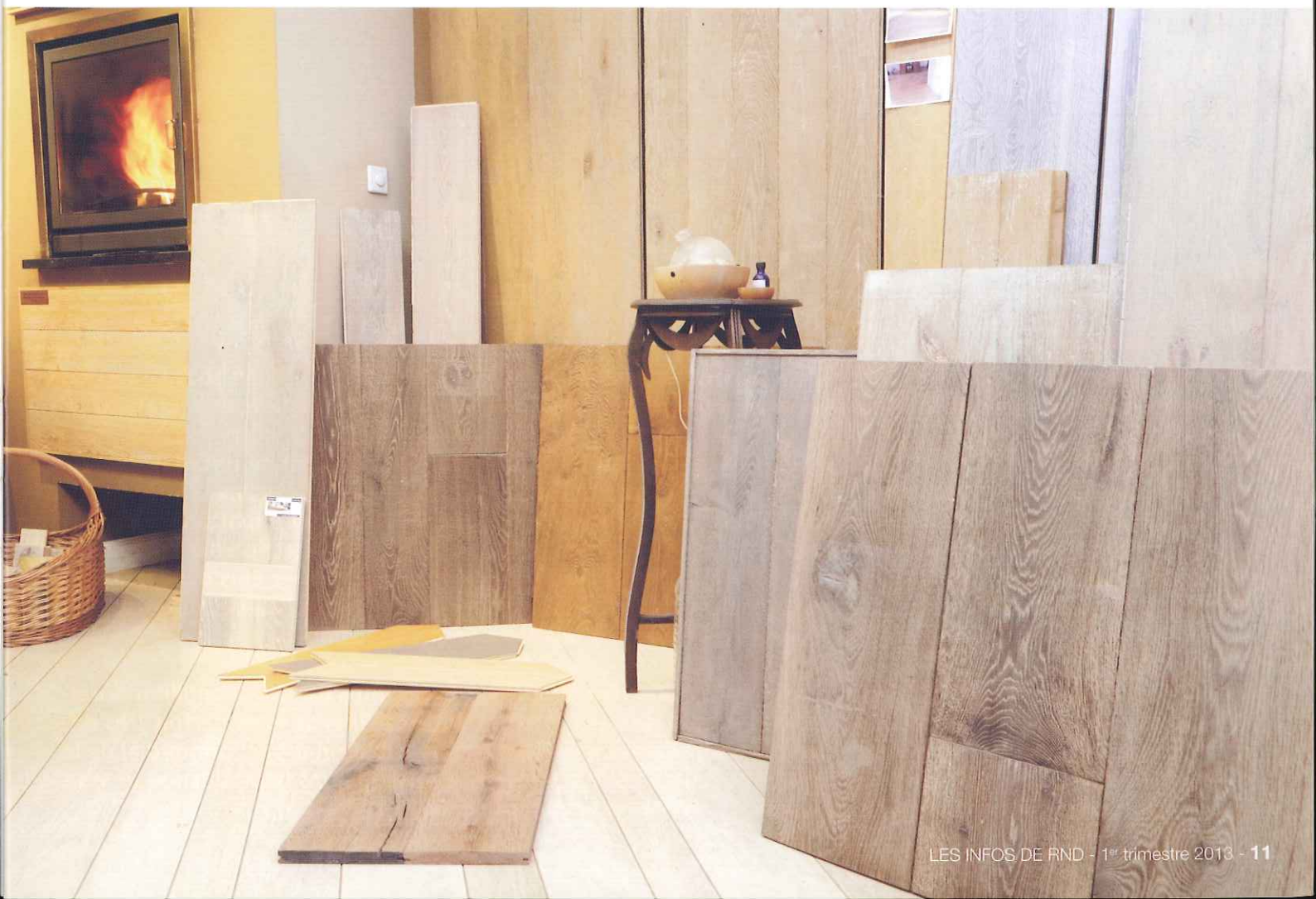
Si le client attache une grande importance à l'aspect extérieur de son futur parquet, c'est le professionnel qui sera le plus à même de choisir le bon produit, en fonction des contraintes.